



**Forum: Aide - Recherche de logiciels**

**Topic: Marre du SPAM !!!**

**Subject: Re: Un « roi du spam » hors d'état de nuire ?**

Publié par: Anonyme

Contribution le : 02/11/2009 19:30:13

Citation :

Camille Gévaudan a écrit:

Il s'autoproclamait « roi du spam », et vient d'écoper d'une très, très lourde amende à la suite d'un procès intenté par Facebook. La cour du district de Californie a procédé de façon mathématique, en fixant à 50 dollars le tarif de chaque acte violant la loi fédérale. Le spammeur a donc dû dépasser les 14 millions de méfaits, car le montant total des dommages et intérêts qu'il devra verser à Facebook s'élève à 711 millions de dollars (plus de 481 millions d'euros).

La suite sur l'excellent blog [ecrans.fr](http://ecrans.fr) !